

November 20, 2023

## **RÉSEAU COLLABORATIF (thématique prioritaire): Verdissement des espaces publics** **Ville pilote: CRACOVIE (Pologne)**

### **Plan d'action (proposition par la ville pilote)**

#### **Introduction**

Les Réseaux collaboratifs en tant que « communautés de pratiques » visent à créer un espace de réflexion et de discussion libre et créatif qui organise et rend possible un dialogue constructif. C'est dans ce cadre privilégié que les villes membres de l'OVPM pourront apprendre les unes des autres et trouver ensemble des solutions performantes pour répondre aux quatre enjeux visés par la Feuille de route.

Afin de réaliser les objectifs de la Feuille de route, les Réseaux collaboratifs doivent être organisés et mettre en œuvre un Plan d'action qui réponde, au minimum, aux besoins suivants, dans la perspective du 17<sup>e</sup> Congrès mondial de l'OVPM (Cordoue, Espagne, 24-27 septembre 2024) :

- Avant le 15 mai 2024 : Rassembler le matériel et les expériences, poser les questions qui bousculent les tabous et identifier les projets qui font débat, et faire émerger une culture commune ;
- Avant le 1 septembre 2024 : Formuler des orientations et des éléments de réponses par rapport à la thématique et aux enjeux ;
- Lors du Symposium de Cordoue : en ateliers, conduit par les Réseaux collaboratifs, identifier des pistes de solutions correspondant à des critères précis (à déterminer) établissant de nouvelles façons de penser et de faire évoluer la ville patrimoniale ;
- Après Cordoue : expérimenter les pistes de solutions.

La proposition de Plan d'action établie par la ville pilote et discutée lors de la première réunion du Réseau collaboratif peut, dans un premier temps, se concentrer sur les activités à mettre en œuvre jusqu'à l'été 2024, mais doit prendre en compte l'ensemble du processus.

#### **Concept et objectifs**

En raison des nouveaux enjeux liés au réchauffement climatique, de nombreuses villes sont confrontées à des défis similaires. Le cas de Cracovie met en avant différents sujets qui doivent être pris en compte lors de la réalisation d'activités dans le site du patrimoine mondial,

Le verdissement et la décarbonisation des centres-villes, en particulier des espaces publics, sont des défis auxquels sont confrontés de nombreux membres de l'OVPM. Le réseau collaboratif proposé par Cracovie contribuera à **spécifier quels sont les problèmes interconnectés liés à la thématique et à développer des positions et des réponses communes concrètes qui alimenteront les stratégies et les politiques futures.**

En vue du XVII<sup>e</sup> Congrès mondial de l'OVPM à Cordoue (24-27 septembre 2024), le Réseau collaboratif doit mener les activités suivantes:

- Recueillir l'expertise et les bonnes pratiques des villes participantes concernant les projets de verdissement urbain (exemples concrets et erreurs à éviter).
- Obtenir des informations pratiques sur les espèces de verdure (arbres) adaptées aux zones historiques.

- Agréger les outils de communication publique avec les différentes parties prenantes et discuter du modèle de dialogue entre les autorités municipales et les autres parties intéressées.
- Capitaliser sur la verdure dans la ville pour la réhabilitation et la revitalisation des lieux religieux ou spirituels.

## Présentation des défis de la thématique

La résultante du réseau collaboratif sera une étude à multiples facettes sur le projet de verdissement des centres-villes historiques, répondant aux questions suivantes : **dans quelle mesure, avec quelles dispositions et sous quelles conditions les centres historiques peuvent-ils être verdés.** Cela soulève les défis suivants :

- Assurer le dialogue entre tous les acteurs et établir un compromis satisfaisant ainsi qu'une compréhension et un respect mutuels.
- Analyser rigoureusement la situation, afin d'englober différents aspects : historique, protection du paysage, climatique, technique et infrastructurel, fonctionnel, social et dendrologique.
- Créer une approche innovante impliquant toutes les parties prenantes
- Élaborer des modèles, des procédures - indiquer les avantages et les risques
- Identification et planification des arbres qui s'adaptent aux diverses conditions climatiques en harmonie avec l'écosystème urbain local et la biodiversité en utilisant des techniques innovantes pour la végétalisation des espaces publics sans impact sur les zones souterraines occupées ou sauvegardées.

## Déroulé et calendrier

- Réunion de lancement le **12 décembre 2023, à 9 heures (EST) / 15 heures (CET)**  
**2 heures - en ligne - langues de travail : français-anglais-polonais :**
  - Brève introduction par le Secrétaire général de l'OVPM, Mikhaël de Thyse
  - Brève présentation du cadre thématique et de la réunion par le Plénipotentiaire du Maire de la ville de Cracovie pour la culture, Robert Piaskowski.
  - Présentation de la situation et des projets à Strasbourg
  - Présentation du cas de Cracovie et de ses perspectives uniques par le professeur Andrzej Kadłuczka
  - Questions

Suivi d'une discussion en ligne de 2 heures avec les acteurs locaux de Cracovie afin d'approfondir les questions soulevées au cours des 2 heures précédentes. Un rapport sera ensuite remis aux villes membres du Réseau collaboratif présentant:

- La synthèse des questions, des sujets de débat et des problématiques soulevées au cours de la discussion
  - La synthèse des questions, attentes et objectifs communs
  - Le plan d'action révisé avec les prochaines activités planifiées de manière plus précise (visites d'étude).
- **Février 2024 à avril 2024 / visites d'étude**
    - À Cracovie et dans toute autre ville membre du Réseau collaboratif, pour illustrer la problématique définie précédemment.
    - Avec la participation de représentants du Conseil provincial pour la protection des monuments et des auteurs du projet de reconstruction de la Place du Marché.



- Mai – Juin 2024 / atelier
  - Formulation de lignes directrices et de réponses à la thématique et aux enjeux.